



Mardi 22 décembre 2020

## Evolution du mobilier urbain à Annemasse

A l'occasion d'un nouveau marché de mobilier urbain, la Ville a repensé les emplacements les plus pertinents des panneaux d'affichage et se dote de matériel plus moderne.

### Diminuer la pollution visuelle

L'un des objectifs du nouveau marché est **de diminuer la pollution visuelle et de privilégier la communication de proximité.**

Ainsi, **sept panneaux 8m<sup>2</sup> ont été supprimés** sur le territoire cet automne (à côté du parking du Clos Fleury, rue du Parc, place de l'Étoile ou encore à côté du Parc Clemenceau).

La communication sur panneaux 2 m<sup>2</sup> est désormais privilégiée, sans pour autant que leur nombre ait été augmenté.

Certains panneaux ont été déplacés à des endroits plus pertinents, toujours en cherchant à trouver un équilibre entre différents paramètres : les panneaux doivent s'intégrer au mieux dans le paysage urbain et être visibles de la population, cela sans polluer visuellement et sans gêner le travail quotidien des agents sur le terrain (techniciens, jardiniers...) et sans faire obstacle aux déplacements des piétons. Ils doivent en outre respecter les normes de sécurité routière et d'accessibilité.



CLOS  
FLEURY

AVANT / APRÈS



### CONTACT

**FLORA SOUBRAS**

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

## Moderniser le mobilier

Les quatre anciens panneaux lumineux ont par ailleurs été démontés et seront remplacés progressivement par des **panneaux numériques plus modernes**. Objectif ? Une communication plus dynamique et interactive.

Au total, **huit panneaux** seront répartis sur les différents quartiers de la ville : cinq panneaux avec une communication 100 % municipale, et trois panneaux avec une communication 50 % municipale et 50 % publicitaire privée.

Actuellement, trois panneaux numériques ont déjà été installés : sur la place de la République, devant le complexe Martin Luther King et sur la place du Jumelage.

Les deux autres panneaux numériques 100 % municipaux seront par la suite mis en place rue du Parc (à proximité de l'arrêt du tramway) et dans le quartier de Romagny.

L'emplacement des trois panneaux restants sera défini suite au vote du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) qui interviendra à l'été 2021.



*Ancien panneau lumineux rue de la République*



*Nouveau panneau numérique rue de la République*

**Deux bornes tactiles** seront également mises en place au 2ème trimestre 2021. L'une sera implantée à proximité de l'Hôtel de Ville, l'autre à Chablais Parc.

Elles permettront de faciliter le quotidien des habitants (infos mobilité, carte interactive...) et de faire découvrir la ville aux touristes comme aux Annemassiens (patrimoine, parcours urbains, agenda des événements).

### En bref :

- -7 panneaux 8m<sup>2</sup>
- -2 panneaux 2m<sup>2</sup>
- -3 mâts drapeaux en entrée de ville
- +4 panneaux numériques
- +2 bornes tactiles

